

FLASH INFOS

Edito du Maire

Mes chers concitoyens,

2024 sera une année importante en termes de réalisation car nous allons engager la restructuration de notre salle Jean Stablinski.

Les plans de cette modification sont visibles dans les pages qui suivent : Le préau actuel sera intégré à la salle et les poteaux supprimés pour une meilleure organisation. L'isolation phonique et thermique sera revue pour un plus grand confort des occupants

Les travaux devraient durer de 6 à 8 mois et occasionner quelques perturbations dans les habitudes des thunois : Seule la salle Jerry Miroux sera encore accessible, pour la location ou pour les associations, et la restauration scolaire de nos enfants aura lieu dans la salle de motricité pour éviter tout déplacement qui pourrait s'avérer contraignant voire dangereux pour les enfants.

Lorsque la salle sera terminée, nous lancerons les travaux du parking.

Votre maire dévoué, Jean-Noël Broquet

Rappel:

- Atelier au programme Zéro déchet le jeudi 15 février,
- Atelier d'Éveil les jeudis 22/02, 21/03, 18/04, 23/05 et 20/06/2024.
- Découverte Jeux de Société les mercredis matin du 10 janvier au 21 février 2024.

A vos agendas

- ACM Hiver 2024 du 26 février au 01 mars et du 04 au 08 mars avec une permanence le 07 février 2024 de 09h à 12h,
- Repas des ainés le samedi 23 mars 2024.

Suivez-nous ...

Site internet: www.thunsaintamand.fr



Thun-Saint-Amand – Encore mieux demain!



Horaires:

Ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

Téléphone: 03.27.21.66.99.

Mail: accueil.mairie@thunsaintamand.fr

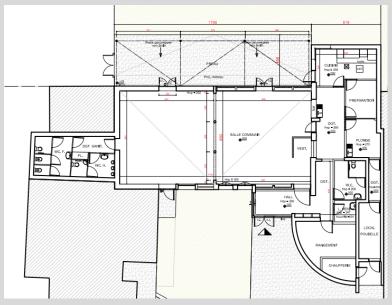
RETOUR EN PHOTOS SUR CE DEBUT D'ANNEE



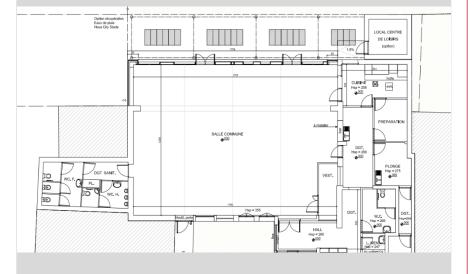
La restructuration de la salle Jean Stablinski

Vous retrouverez ci-dessous les plans de situation Avant / Après. Pour aller plus loin vous trouverez ci-dessous le lien et le QR Code des plans de la salle Jean Stablinski.

AVANT



APRES



Les médaillées

Madame GENOS Cathy ainsi que Madame TAQUET Sabine deux adjointes du Conseil Municipal, ont été récompensées lors de la cérémonie des vœux, d'une médaille d'honneur Communale pour leurs implications dans notre commune depuis plus de 20 ans.





Diaporama et discours de la Cérémonie des Vœux :

Vous pouvez accéder au diaporama ainsi qu'aux discours via le lien ci-dessous et par QR-Code :

https://thunsaintamand.fr/2024/01/29/retour-en-videos-sur-la-ceremonie-des-voeux-2024/





Liens informations complémentaire :

Plan de la Salle Jean Stablinski

Vous pouvez accéder aux informations via le lien ci-dessous ainsi que par QR-Code :

https://thunsaintamand.fr/2024/02/05/plans-de-la-salle-jean-stablinski/

VIGILANCE VOLS DE VEHICULES







Prévention des vols de véhicules

Depuis plusieurs semaines, l'arrondissement de VALENCIENNES est touché par une recrudescence de vols de véhicules de type PEUGEOT 5008, 3008, 2008, 508, 308, 208 ; de CITROEN DS7, DS5, DS3 principalement.





Le ou les malfaiteurs sont équipés de dispositifs électroniques permettant de programmer des duplicatas de clefs de démarrage et de dérober les véhicules très rapidement et avec peu ou pas de dégradations.

Nous appelons donc à la vigilance tous les propriétaires de ce type de véhicules.





Dans la mesure du possible :

- Rangez vos véhicules dans vos garages ou cours d'habitation, portes et portails verrouillés;
- Des dispositifs empêchant ou ralentissant les malfaiteurs de type canne antivol, alarmes, tracker GPS caché dans l'habitacle... peuvent se révéler dissuasifs; bloquer votre véhicule avec un autre véhicule moins « intéressant » peut également dissuader les voleurs;
- Ne laissez pas vos clefs de véhicules dans l'entrée de votre habitation. Si votre porte n'est pas verrouillée, certains entrent chez vous de nuit, dérobent vos clefs et partent avec votre véhicule; d'autres, mieux équipés, utilisent des dispositifs permettant de capter les signaux émis par vos clefs de démarrage, les dupliquent et créent un double permettant de partir avec votre véhicule sans aucune effraction;

Les enquêtes menées ont permis d'établir que lorsque les délinquants dupliquent vos clefs, les feux de détresse de votre véhicule se déclenchent le temps de la reprogrammation. Durant ce temps, pour plus de discrétion, les voleurs s'éloignent et reviennent dérober votre voiture dès que terminé. Ainsi, si vous constatez dans la rue qu'un véhicule a les feux de détresse allumés, et ce même si personne ne se trouve à proximité, contactez immédiatement le 17.

Brigade Territoriale Autonome de LECELLES – 2698 route de Roubaix – 59226 LECELLES – 03.27.48.06.66

A VOS AGENDAS





Atelier d'Éveil ouvert aux parents, futurs parents cherchant un mode de garde et assistantes maternelles

de 9h30 à 11h à la salle Jerry Miroux

Les jeudis 22 février, 21 mars, 18 avril, 23 mai et 20 juin 2024 Sur inscription auprès de Mme GOMES

A VOS AGENDAS





HIVER 2024

ACCUEIL DE LOISIRS

26 FEVRIER AU 01 MARS ET DU 04 AU 08 MARS 2024 4 - 12 ANS

« LE MONDE DE HARRY POTTER »

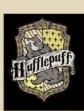
« LA DECOUVERTE DE LA BD »





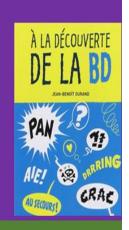












Sorties Laser Game à partir de 8 ans et Sorties La Dinguerie à partir de 8 ans et plus et Cinéma à partir de 4 ans

plus et Caval'kid à partir de 4 ans

Inscription lors de la permanence du 07 février 2024 de 09h à 12h en Mairie.

(Venir avec votre avis d'imposition)

Rappel horaires de garderie de 08h à 09h et de 17h à 18h





accueil.mairie@thunsaintamand.fr



TARIF ACM HIVER



TARIFS DES PARTICIPATIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS D'HIVER 2024

	Semaine (iournée) Semaine		
Tranches de revenus du foyer (*)	Semaine (journée) avec sortie (4/12 ans)	(demi-journée) (pour les 12/14 ans) avec sortie	
Thunois et enfants scolarisés à Thun-Saint-Amand :			
- Inférieurs ou égaux à 25 000 €			
1 enfant inscrit	31,00 €	13,00 €	
2 enfants et plus inscrits	29,00€	12,00 €	
- Compris entre 25 001 € et 35 000 €			
1 enfant inscrit	33,00 € 31,00 €	14,00 €	
2 enfants et plus inscrits	31,00€	13,00 €	
- Supérieurs à 35 001 €	36,00 €	15 00 C	
1 enfant inscrit 2 enfants et plus inscrits	34,00 €	15,00 € 14,00 €	
2 enfants et plus inscrits Pour les enfants non scolarisés à Thun-Saint-Amand mais	,	,	
dont les grands-parents habitent Thun-Saint-Amand :			
- Inférieurs ou égaux à 25 000 €			
1 enfant inscrit 2 enfants et plus inscrite	90,00€	45,00 €	
2 enfants et plus inscrits	82,00 €	41,00 €	
- Compris entre 25 001 € et 35 000 €			
1 enfant inscrit	95,00 €	48,00 €	
2 enfants et plus inscrits	90,00 €	45,00 €	
- Supérieurs à 35 001 €			
1 enfant inscrit	105,00 €	51,00€	
2 enfants et plus inscrits	95,00 €	48,00€	
Hors commune :			
- Inférieurs ou égaux à 25 000 €			
1 enfant inscrit	125,00 €	63,00 €	
2 enfants et plus inscrits	120,00€	60,00 €	
- Compris entre 25 001 € et 35 000 €			
1 enfant inscrit	130,00 €	65,00 €	
2 enfants et plus inscrits	125,00 €	63,00 €	
- Supérieurs à 35 001 €			
1 enfant inscrit	135,00 €	68,00€	
2 enfants et plus inscrits	130,00 €	65,00 €	
	l .	<u> </u>	

^{*}les ressources prises en compte correspondent à la somme indiquée à la rubrique "revenu brut global" sur le dernier avis fiscal (les 2 avis lorsque le couple n'est ni marié, ni pacsé).

^{*}Remboursement de la semaine complète sur présentation d'un certificat médical.

Pour vous aider dans toutes vos démarches

France Services

Le Camion bleu du Valenciennois

Chaque mois, retrouvez les permanences proches de chez vous :

COMMUNES	LIEUX DE STATIONNEMENT HABITUELS	Jours	HORAIRES	Mois de JANVIER 2024	Mois de FÉVRIER 2024	Mois de MARS 2024
Anzin	Square de la rébublique	Mardi *	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 2 Janvier	Mardi 6 Février	Mardi 5 Mars
Bouchain	Place Général de Gaulle	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Férié	Lundi 5 Février	Lundi 4 Mars
Condé-sur-l'Escaut	1, Place Pierre Delcourt (face à la mairie)	Mercredi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 24 Janvier	Mercredi 28 Février	Mercredi 27 Mars
Curgies	Grand Place	Vendredi	9h à 13h	Vendredi 19 Janvier	Vendredi 16 Février	Vendredi 15 Mars
Denain	Place Baudin	Jeudi *	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 4 Janvier	Jeudi 1er Février	Jeudi 7 Mars
Douchy-les-Mines	Place Paul éluard	Jeudi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 25 Janwier	Jeudi 22 Février	Jeudi 28 Mars
Escaudain	Place Léon Gambetta	Mercredi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 10 Janvier	Mercredi 14 Février	Mercredi 13 Mars
Hasnon	Rue de l'église Rue Jean Jaurés (parking des ateliers)	Mardi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 23 Janvier	Mardi 27 Février	Mardi 26 Mare
Hergnies	Place de le République	Vendredi	9h - 13h	Vendredi 5 Janvier	Vendredi 2 Février	Vendredi 1er Mars
Lourches	Place Roger Salengro	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 22 Janvier	Lundi 26 Février	Lundi 25 Mars
Marty	29, rue Champagne (devant le centre social)	Jeudi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 18 Janvier	Jeudi 15 Février	Jeudi 21 Mars
Quiëvrechain	Place Roger Salengro	Jeudi*	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 11 Janvier	Jeudi 8 Février	Jeudi 14 Mars
Raismes	Grand place	Mercredi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 17 Janvier	Mercredi 21 Février	Mercredi 20 Mars
Rosult	341, rue du Capitaine Deken	Vendredi	9h à 13h	Vendredi 26 Janvier	Vendredi 23 Février	Vendredi 22 Mars
Rumegies	95, rue Alexandre Dubois	Vendredi	9h à 13h	vendredi 12 Janvier	Vendredi 9 Février	Vendredi 8 Mars
Saint-Amand-les-Eaux	101, rue Faubourg de Tournal, Parking CCAS	Mercredi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 3 Janvier	Mercredi 7 Février	Mercredi 6 Mars
Saint-Saulve	Salle Schuman (à côté de la piscine)	Mardi *	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 16 Janvier	Mardi 20 Février	Mardi 19 Mars
Valenciennes	Rue du Chauffour, école Jean Moulin	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 8 Janvier	Lundi 12 Février	Lundi 11 Mars
Vicq	Place Carpentier	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 15 Janvier	Lundi 19 Février	Lundi 18 Mars
Vieux-Condé	1, rue André Michel	Mardi *	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 9 Janvier	Mardi 13 Février	Mardi 12 Mars

INFORMATION COVID-19

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite. Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au 03 59 73 24 60 ou par courriel











INFORMATIONS DIVERSES





Il est important de rappeler de rester vigilant face aux arnaques de quelques façons qu'elles soient :

Messages électroniques douteux, démarchages, courriers (type souscription d'assurance ou d'abonnement), ...

Si vous en êtes victimes merci d'en informer la mairie ainsi que les autorités compétentes (police ou gendarmerie ou par courrier auprès du procureur).

Plusieurs dispositifs d'aides et d'accompagnement des victimes d'escroqueries existent : La plate-forme téléphonique Info Escroqueries joignable au 0 805 805 817 du lundi au vendredi de 9h à 18h30 (service et appels gratuits), la Police ou la Gendarmerie.

Informations Urbanisme

Nous vous rappelons quelques règles à respecter en matière d'urbanisme.

 Tout dépôt de benne sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande préalable en Mairie

Repas des Ainés

Le Repas des ainés aura lieu le samedi 23 mars 2024 à la Salle Jean Stablinski.

Modalités de participation :

- Être domicilié dans la commune,
- Âge requis 61 ans en 2024, avec pour les conjoints aucune condition d'âge,
- Pour les nouveaux habitants entrant dans ces critères veuillez-vous manifester en Mairie afin de vous inscrire,
- Nous vous invitons à vérifier votre inscription en vous rapprochant de l'accueil des services de la Mairie.

Clôture des inscriptions le 13 mars

Rappel concernant la promenade d'animaux

Pour votre sécurité et celle d'autrui ainsi que pour la propreté de la ville

Merci de bien vouloir mettre en pratique les illustrations ci-dessous sous peine de sanction







Fraternité

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

DEPARTEMENT

du NORD

COMMUNE

de : THUN SAINT AMAND

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur JOUVENAUX, géomètre du Cadastre, sera de passage en commune du 19 février au 15 décembre 2024 afin de procéder aux mises à jour de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Le géomètre du cadastre, accompagné éventuellement de son aide-géomètre, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral numéro 160 du 29 juin 2022.

Le géomètre est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par le directeur régional des finances publiques qu'il présentera à toute demande,

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.